

2020 | Rapport Caractérisé Aviva France

Actifs (Md€) : 107 Md€

Part des Actifs couverts (%) : 91

Catégorie : Assurance

Sources: Rapport article 173 2020





Le Climate Transparency Hub retranscrit les résultats des évaluations afin de synthétiser l'essentiel de l'analyse climat de portefeuille et de rendre compte des choix de présentation. Ces résultats sont produits par l'évaluation et dépendent donc de l'ensemble des choix effectués (de données, de méthodes, de scénarios, d'horizons, etc...). La performance qu'ils peuvent représenter est donc relative et leur comparabilité est limitée.

Sommaire

Pilier I Gouvernance et Stratégie Climatiques.....	7
1. Actifs et activités.....	7
1.1. Activités et actifs considérés dans le cadre de l'exercice de reporting climat	7
1.1.1. Classes d'actifs considérées	7
1.1.3. Tableau des analyses climat.....	7
1.2. Actifs soutenant la Transition au sens de l'entité.....	7
1.2.1 Liste des actifs/produits cités par l'entité comme soutenant la Transition.....	7
2. Gouvernance des enjeux climatiques.....	8
2.1 Supervision.....	8
2.1.1 Instance responsable de la supervision.....	8
2.2. Préparation et suivi.....	8
2.2.1 Comités internes dédiés au climat.....	8
2.2.4 Support scientifique.....	8
2.3. Direction.....	8
2.3.1 Instances de Direction.....	8
2.5. Adhésions	8
2.5.1 Initiatives climatiques	8
2.5.2 Groupe de travail.....	9
3. Stratégie climat.....	9
3.1. Stratégie d'alignement avec les objectifs de l'Accord de Paris.....	9
3.1.1 Cadre de mise en œuvre et engagements climatiques	9
3.1.2 Axes de la stratégie d'alignement.....	9
3.1.3 Plans d'amélioration continue.....	9
3.2. Politiques d'exclusion liées au climat.....	10
3.2.3 Seuils et suivi.....	10
3.3. Stratégie d'impact pour contribuer à la Transition vers une économie bas carbone.....	10
3.3.1 Stratégie d'impact	10
3.3.2 Théorie du changement poursuivie	11
3.4. Objectifs climatiques fixés.....	11



3.4.1	Tableau des objectifs fixés.....	11
3.4.2	Choix et cohérence des objectifs.....	11
4.	Construction d'une résilience à long terme.....	13
4.1	Identification et intégration des risques et opportunités aux activités / produits / services.....	13
4.1.1	Identification.....	13
4.3	Transparence sur la résilience de la stratégie d'investissement de l'organisation.....	13
4.3.1	Conclusions tirées de l'évaluation des risques & opportunités (Pilier II).....	13
4.3.2	Intégration des résultats de l'évaluation des risques (Pilier II) et de l'analyse d'alignement (Pilier III).....	14
5.	Intégration du climat dans l'investissement.....	14
5.1	Place du climat dans l'ESG.....	14
5.1.1	Climat dans l'analyse extra-financière (ESG-C).....	14
5.1.2	Climat dans le processus de sélection des émetteurs (ESG-C).....	14
5.2	Gestion déléguée.....	14
5.2.1	Cadre du mandat.....	14
5.2.2	Suivi de l'application.....	15
5.3	Climat dans les investissements thématiques.....	15
5.3.1	Sélection des obligations vertes et des prêts verts.....	15
5.3.2	Suivi des projets financés.....	15
5.3.3	Sélection des émetteurs & fonds spécialisés TEE.....	15
5.3.4	Suivi des émetteurs & fonds spécialisés TEE.....	16
6.	Pratiques d'engagement actionnarial liées au climat.....	16
6.1	Exercice des droits de vote.....	16
6.1.1	Climat dans la politique de vote.....	16
6.1.2	Bilan des votes liés au climat.....	16
6.2	Engagement auprès des émetteurs.....	16
6.2.1	Climat dans les démarches d'engagement actionnarial.....	16
6.2.2	Suivi des pratiques d'engagement.....	17
7.	Développement d'une expertise interne.....	17
7.1	Compétence et formation des équipes et des administrateurs.....	17
7.1.1	Equipes formées.....	17
7.1.2	Administrateurs.....	18
7.2	Efforts déployés.....	18
7.2.1	Ressources techniques.....	18
7.2.2	Ressources humaines.....	18
Pilier II Incidences sur les investissements.....		19
1.	Identification.....	19
1.1	Risques & opportunités identifiés.....	19
1.1.1	Tableau des risques et opportunités identifiés.....	19



1.1.3. Priorisation des risques identifiés.....	19
1.2. Risques & Opportunités analysés.....	20
1.2.1. Tableau récapitulatif des méthodes et des résultats.....	20
1.2.2. Développement méthodologique.....	20
2. Explications propres à chaque risque / opportunité analysée.....	21
2.1. Méthodes et indicateurs (1).....	21
2.1.1. Méthode / outil utilisé.....	21
2.1. Méthodes et indicateurs (2).....	21
2.1.1. Méthode / outil utilisé.....	21
2.1.2. Cadre de comparaison / scénarios utilisés.....	21
2.1.3. Explication des choix.....	22
2.1. Méthodes et indicateurs (3).....	22
2.1.1. Méthode / outil utilisé.....	22
2.1.2. Cadre de comparaison / scénarios utilisés.....	22
2.1.3. Explication des choix.....	23
2.1. Méthodes et indicateurs (4).....	23
2.1.1. Méthode / outil utilisé.....	23
2.2. Données (1).....	23
2.2.3. Données estimées.....	23
2.2. Données (3).....	23
2.2.3. Données estimées.....	23
2.3. Résultats (1).....	23
2.3.1. Communication des résultats.....	23
2.3.2. Explication des résultats.....	23
2.3. Résultats (2).....	23
2.3.1. Communication des résultats.....	23
2.3.2. Explication des résultats.....	24
2.3. Résultats (3).....	24
2.3.1. Communication des résultats.....	24
2.3.2. Explication des résultats.....	24
3. Impacts financiers et transparence sur les stress tests.....	24
3.1. Impacts financiers estimés.....	24
3.1.1. Tableau des impacts financiers.....	24
3.1.2. Explication des types d'impacts financiers estimés.....	24
3.2. Méthodes de stress test.....	25
3.2.1. Explication du stress test retenu.....	25
4. Plan d'amélioration continue.....	25
4.1. Limites.....	25
4.1.2. Des méthodes utilisées.....	25



4.1.3. De couverture.....	25
4.2. Pistes d'amélioration	25
4.2.1. De la démarche	25
4.2.2. Méthodologiques.....	26
Pilier III Incidences des investissements.....	27
1. Identification.....	27
1.1. Exposition à des activités / énergies à enjeux climatiques	27
1.1.1. Tableau des expositions étudiées.....	27
1.3. Incidences analysées	27
1.3.1. Tableau récapitulatif des méthodes et des résultats.....	27
1.3.2. Développement méthodologique.....	27
1.3.3. Indicateurs pertinents mentionnés non traités par le CTH (hors scope).....	28
2. Emissions de GES induites par les investissements.....	28
2.1. Emissions de GES.....	28
2.1.2. Explication du champ d'application	28
2.1.3. Explication du périmètre de déclaration retenu	28
2.3. Suivi et analyse.....	29
2.3.1. Analyse des émissions de GES.....	29
2.3.1. Communication des résultats.....	29
2.3.2. Suivi.....	29
3. Explications propres à chaque analyse d'alignement.....	29
3.1. Méthodes et indicateurs (1).....	29
3.1.1. Méthode / outil utilisé	29
3.1. Méthodes et indicateurs (2).....	29
3.1.1. Méthode / outil utilisé	29
3.2. Données (1).....	30
3.2.1. Couvertures et périmètres.....	30
3.2.3. Données estimées.....	30
3.3. Résultats (1).....	30
3.3.1. Communication des résultats.....	30
3.3. Résultats (2).....	30
3.3.1. Communication des résultats.....	30
4. Explications propres à chaque estimation d'impact des émetteurs.....	30
4.1. Méthodes et indicateurs (1).....	30
4.1.1. Méthode / outil utilisé	30
6. Plan d'amélioration continue	30
6.1. Limites.....	30
6.1.1. De la démarche d'analyse	30
Pilier IV Transparence & Communication.....	32



1. Format et efforts de présentation de l'exercice	32
1.2 Structure de publication des informations	32
1.2.1 Plan type	32
1.2.2 Table de concordance	32
1.3. Récapitulatifs des KPI, résultats et des objectifs	32
1.3.1. Liste / tableau des fournisseurs et cabinets de conseil sollicités	32
1.3.2. Liste / tableau des KPI et résultats d'analyses	32
1.5. Eléments de pédagogie	32
1.5.2. Sur les outils et les méthodes déployés	32
2. Communication sur le climat	32
2.1. Stratégie de communication (relative au climat)	32
2.1.1. Stratégie de communication	32
2.1.2. Leviers de communication	33
2.1.3. Vérification de la compréhension	33
2.2. Conseils financiers sur les produits et services relatifs au climat	33
2.2.1. Relation client	33
2.2.2. Connaissance de la préférence des clients	33



Pilier I | Gouvernance et Stratégie Climatiques

Instances, objectifs, déploiements, intégration & pratiques d'engagement

1. Actifs et activités

1.1. Activités et actifs considérés dans le cadre de l'exercice de reporting climat

1.1.1. Classes d'actifs considérées

Gestion interne/déléguée : "Sur un total de 96,5 milliards d'euros d'encours sous gestion au 31/12/2020, 26% (25 milliards d'euros) sont gérés en Unités de Compte, et 74% (71 milliards d'euros) sont gérés sous forme de mandats.

68 milliards d'euros, soit 95% des actifs délégués sous mandat de gestion par Aviva France sont confiés à sa filiale de gestion d'actifs Aviva Investors France. Cette part significative explique notre fort engagement commun avec Aviva Investors sur les sujets ESG-Climat." (Rapport ESG Climat, p 8).

Tableau des actifs couverts par l'exercice

<i>Classes, fonds, poches</i>	<i>Montant des encours</i>	<i>Poids sur le total des actifs sous gestion / détenus</i>
Unités de comptes	25	26%
Obligations en direct	50	52%
OPC obligations et prêts	8	9%
Actions	6	6%
Immobilier	4	4%
Monétaire	4	4%

1.1.3. Tableau des analyses climat

Tableau des analyses climat

<i>Classes, fonds, poches</i>	<i>Risque / Opportunité physique</i>	<i>Risque / Opportunité de transition</i>	<i>Alignement</i>	<i>Estimation d'impact (émetteur)</i>	<i>Estimation d'impact (entité)</i>
Actions	Climate VaR	Climate VaR	Potentiel réchauffement	NC	NC
Obligations entreprises	Climate VaR	Climate VaR	Potentiel réchauffement / Pacta	NC	NC
Obligations souveraines	Physique (ND GAIN)	NC	Potentiel réchauffement	NC	NC
Immobilier	Risque inondation	NC	Intensité énergétique et environnementale Potentiel de réchauffement	NC	NC
Produits d'assurance	Pertes liées aux conditions météorologiques - VaR climatique	NC	NC	NC	NC
Infrastructures	Risque inondation	NC	NC	NC	NC

1.2. Actifs soutenant la Transition au sens de l'entité

1.2.1 Liste des actifs/produits cités par l'entité comme soutenant la Transition

Investissements verts par Aviva : "L'investissement vert qualifie un investissement ayant pour objectif de favoriser la transition énergétique et d'atténuer l'empreinte écologique. Au sein d'Aviva France, nous considérons comme vert les investissements suivants : - Obligations vertes - Obligations sustainable - Obligations « sustainability-linked » - Obligations sociales - Projets d'infrastructure et transport bas-carbone (Solaire, éolien onshore et offshore, équipements d'efficacité énergétique, conversion de déchets en énergie, hydrogène vert, stockage sur batteries électriques, stations de véhicules électriques et de transports public bas-carbone) - Actif immobilier bénéficiant d'une certification ou d'un label - Fonds de relance - Gamme de fonds Climate Transition" (ibid, p 43)



Tableau des actifs / produits considéré(s) par l'entité comme soutenant la Transition

Classes, fonds, poches	Description	Montant	Poids
Dont obligations vertes	NC	2366 M€	NC
Dont immobilier vert	NC	1388 M€	NC
Dont Dettes/ Infrastructures énergies renouvelables	NC	395 M€	NC
(Dont Obligations "sustainable" + sociales	NC	654 M€	NC
Total		4 803	5,4%

2. Gouvernance des enjeux climatiques

2.1 Supervision

2.1.1 Instance responsable de la supervision

"Le Conseil d'Administration d'Aviva France, épaulé par son Comité des risques, le Comité de gestion et le Directoire d'Aviva Investors France, valide la stratégie d'Aviva dans ce domaine et décline les activités à l'échelle de la France" (ibid, p 16)

2.2. Préparation et suivi

2.2.1 Comités internes dédiés au climat

- **Comité ESG-Climat** : "La mise en œuvre opérationnelle de ces enjeux est coordonnée au sein du Comité ESG-Climat, qui réunit les représentants des équipes de gestion d'Aviva Investors et des directions d'Aviva France (Investissements, RSE, Risque et Financière), et se réunit sur une fréquence trimestrielle." (ibid, p 16)

- **Comité Climat** : son rôle "est d'assurer la direction stratégique, de piloter la performance extra-financière, et de suivre les actifs gérés sous la thématique « Climat », notamment via le fonds thématique ouvert Aviva Investors Climate

Transition European Equity.

Ce Comité réunit des analystes experts des questions climatiques et les gérants dédiés à la thématique pour toutes les classes d'actifs (liquides et illiquides). Il se réunit tous les mois afin de discuter des entreprises identifiées dans l'univers d'investissement climatique, de partager les dernières recherches sur le sujet et d'analyser les métriques extra-financières des fonds gérés. (ibid, p 17)

2.2.4 Support scientifique

"Un Comité Climat, animé par l'expert climatologue et la responsable ESG et Climat d'Aviva Investors se réunit chaque mois pour s'assurer de la bonne gouvernance du processus d'analyse." (ibid, p 16)

2.3. Direction

2.3.1 Instances de Direction

Structure et rôle : ". La direction des investissements se focalise sur l'actif de la société d'assurance et les directions techniques gèrent les risques de passif. La direction des risques, quant à elle, se situe à l'intersection de ces deux directions puisqu'elle a en charge l'identification des risques ainsi que leur modélisation et leur suivi, à la fois à l'actif et au passif." (ibid, p 16)

2.5. Adhésions

2.5.1 Initiatives climatiques

- Net Zero Asset Owner Alliance dont le rapport décrit les engagements : "Cette initiative composée de 33 investisseurs institutionnels a été lancée en septembre 2019 au cours du Sommet Action Climat des Nations Unies. Pesant plus de 5000 milliards de dollars, elle rassemble les assureurs et fonds de pensions qui



s'engagent sur la neutralité carbone de leur portefeuille d'investissements d'ici 2050. Un premier protocole est sorti en 2020 permettant aux membres de fixer leurs propres objectifs intermédiaires à horizon 2025. Il fournit, entre autres, une fourchette de réductions des émissions de gaz à effet de serre nécessaires à réaliser à horizon 2025. Chaque membre de l'Alliance doit ensuite se fixer ses propres objectifs en utilisant le cadre méthodologique du protocole au cours du premier semestre 2021." (ibid, p 13)

- A rejoint la TCFD en 2016

2.5.2 Groupe de travail

- A rejoint le Groupe d'expert de la Commission Européenne sur la Finance durable en 2016.
- "Aviva France est impliqué pour accroître la connaissance et le développement méthodologique de l'ESG-Climat. Nous nous sommes historiquement engagés à travers le lancement et développement de la World Benchmarking Alliance (WBA) avec la Fondation des Nations Unies, le BSDC et l'Index Initiative, afin de fournir des informations sur la contribution des entreprises aux ODD." (ibid, p 33).
- "Aviva France soutient de nombreuses initiatives de place et s'investit régulièrement dans les groupes de travail de la Fédération Française de l'Assurance (FFA) et de Finance for Tomorrow. Elle a notamment été chargée de co-piloter avec Meridiam la Task Force Impact pour la mise en place et la promotion d'une position de place sur l'Investissement à Impact de la Place de Paris." (ibid, p 33).

3. Stratégie climat

3.1. Stratégie d'alignement avec les objectifs de l'Accord de Paris

3.1.1 Cadre de mise en œuvre et engagements climatiques

Aviva France a une stratégie RSE, Aviva Solutions Durables, qui intègre les enjeux climatiques, construite sur les ODD.

3.1.2 Axes de la stratégie d'alignement

La stratégie RSE de Aviva France est construite autour de trois axes dont "agir pour le climat". Voir supra, les objectifs fixés et les leviers d'actions, P1 3.4.

3.1.3 Plans d'amélioration continue

Dans ses objectifs climatiques fixés, Aviva France identifie des axes d'améliorations continue relatifs au climat (certains ont été repris dans des critères dédiés, au PII et PIV) :

- Développer une stratégie d'alignement pour nos investissements dans les obligations d'Etat. [...]
- Développer l'intégration des enjeux de biodiversité. Nous continuerons à développer notre compréhension de la biodiversité, à la fois sur l'impact et sur les risques liés à nos investissements. L'intégration de métriques pertinentes nous permettra ensuite de nous positionner sur des engagements et objectifs spécifiques à la protection de la biodiversité.
- Renforcer l'impact de nos investissements. Nous poursuivrons le déploiement de nouvelles solutions d'impact pour nos produits d'épargne, et à l'amélioration permanente de nos méthodologies de mesure" (ibid, p 13)
- " Former l'ensemble de nos réseaux de distribution sur les sujets climatiques. Une partie importante de nos investissements (26%) est actuellement gérée en Unités de Compte dont l'allocation dépend en grande partie des préférences d'investissement de nos clients. Afin d'atteindre nos objectifs climatiques, nous devons former au mieux nos réseaux de distribution sur les sujets ESG-Climat. Aviva France doit leur fournir les arguments nécessaires pour réorienter les préférences de nos clients vers des produits compatibles avec l'atteinte de nos objectifs de neutralité carbone.
- Sur son portefeuille immobilier : "Améliorer la mesure de l'empreinte environnementale de nos actifs réels. Nous souhaitons notamment poursuivre nos efforts en matière d'intégration ESG pour les investissements immobiliers. Nous devons continuer à travailler sur l'identification des risques physiques et les données ESG à travers nos partenariats dont celui avec Carbon Intelligence. L'ensemble de nos travaux doivent



permettre de répondre à nos objectifs climat, et au Décret Tertiaire¹². En 2021, nous visons également la labellisation de plusieurs Fonds immobiliers, à commencer par l'OPCI Aviva Investors Experimmo." (ibid, p 14)

3.2. Politiques d'exclusion liées au climat

3.2.3 Seuils et suivi

Seuils et stratégie de sortie : "Quant au climat, Aviva France s'est engagé à suivre les exigences de la Fédération Française de l'Assurance (FFA) en matière de charbon, et donc à exclure :

- Les entreprises développant de nouveaux projets d'extraction de charbon
- Les entreprises prévoyant une augmentation substantielle de leur volume annuel de production de charbon,
- Les entreprises dont 20% des revenus proviennent de production/exploitation de mines de charbon, ou de production d'électricité à partir du charbon pour les énergéticiens,
- Les entreprises dont la production annuelle de charbon dépasse 10 millions de tonnes,
- Les entreprises dont la capacité de production de charbon dépasse 5 000 MW.

Dans le cadre de l'engagement du Groupe à la Powering Past Coal Alliance, Aviva France s'est engagé à sortir de l'ensemble de ses positions liées au charbon thermique d'ici 2030 au plus tard." (ibid, p 22)

Positionnement et suivi : Le rapport fait mention du Rapport sur les engagements climatiques des institutions financières françaises réalisé par l'AMF et l'ACPR et conclue : " Avec une sortie définitive de l'ensemble des positions (Europe et reste du monde) liées au charbon thermique d'ici 2030, Aviva France fait partie des acteurs français les plus ambitieux.

Dans la continuité de l'année 2019, nous nous sommes appuyés sur la Global Coal Exit List (« GCEL ») de l'ONG Urgewald, reconnue au niveau international pour évaluer l'exposition du portefeuille Aviva France au charbon thermique, en particulier la propriété des mines, l'extraction et production d'électricité.

Cette analyse a permis d'identifier les entreprises qui dépassaient les seuils recommandés par la FFA pour une valeur de 553 millions d'euros à fin 2020. Ce montant, en hausse par rapport à 2019 (266 millions d'euros) s'explique par le fait que deux entreprises présentes dans le portefeuille d'Aviva France ont été rajoutées sur la liste GCEL en 2020 : EDF et Liberty Mutual Group.

Dans la continuité de ses travaux, Aviva France a souhaité renforcer l'analyse de son exposition au charbon thermique, en allant plus loin que les recommandations de la FFA. Des travaux supplémentaires, effectués à partir des données charbon de MSCI ont permis de calculer une exposition globale de 1089 millions d'euros aux émetteurs ayant encore des activités liées au charbon thermique au 31/12/2020. Ce montant, en légère baisse par rapport à l'année 2019 (1120 millions d'euros), s'explique par le désinvestissement sur certains émetteurs charbonnés (31 millions d'euros) courant 2020. Des démarches d'engagement actionnarial ont été entamées avec la plupart de ces entreprises, notamment via notre « processus d'escalade »" (ibid, p 22)

3.3. Stratégie d'impact pour contribuer à la Transition vers une économie bas carbone

3.3.1 Stratégie d'impact

Aviva France a une stratégie d'impact construite sur la contribution aux ODD : "Nous développons également l'intégration des ODD par le biais de notre filiale gestionnaire d'actifs, Aviva Investors. L'équipe de recherche thématique travaille avec les équipes de gestion pour développer des stratégies d'investissement capables d'accompagner la transition vers un avenir durable et axées sur ces trois piliers. À la lumière de la thématique d'investissement d'un Fonds, l'équipe de gestion sélectionne des entreprises dont les biens et les services ont un impact neutre ou positif sur les ODD avec l'aide des scores fournis par ISS OEKOM, un fournisseur de données d'impact." (ibid, p 35)



Actions climatiques décrites dans le rapport qui ont un objectif d'impact :

- "Avoir un impact positif et durable à travers les investissements dans les actifs immobiliers" (ibid, p 24)
- "Avoir une influence positive sur le comportement des entreprises à travers l'investissement en dette" (ibid, p 24)
- "Nos démarches de vote et d'engagement vont dans le même sens : exercer une influence positive sur les entreprises afin qu'elles améliorent leurs pratiques ESG. » ; Par ailleurs le rapport précise que "L'exercice des droits de vote est un moyen privilégié pour Aviva Investors d'établir une relation étroite et constructive avec les conseils d'administration des entreprises dans lesquelles elle investit" (ibid, p 24)
- Fonds Aviva Impact Investing France.

3.3.2 Théorie du changement poursuivie

"Au-delà de l'intégration de critères ESG, l'investissement à impact s'intéresse à la recherche et la mesure des externalités des produits et services proposés par les entreprises. Le GIIN le définit comme « un investissement effectué avec l'intention d'obtenir un impact social et environnemental mesurable parallèlement à un rendement financier ». Aujourd'hui de plus en plus plébiscitée, la recherche d'impact ne se cantonne désormais plus aux fonds solidaires mais concerne un pan plus large de l'économie. Le succès des Objectifs de Développement Durable (ODD) montre bien cet engouement vers l'impact. Cependant, l'appropriation de ce concept se traduit par des pratiques diverses, qui nécessitent une harmonisation méthodologique rigoureuse (intentionnalité, additionnalité, mesure), à laquelle nous veillons." (ibid, p 34)

"Au sein d'Aviva France, nous utilisons les Objectifs de Développement Durable comme cadre méthodologique pour cartographier l'impact social et environnemental d'un investissement. Ce cadre représente une première étape en amont de l'application d'indicateurs quantitatifs plus précis." (ibid, p 34)

3.4. Objectifs climatiques fixés

3.4.1 Tableau des objectifs fixés

Tableau des objectifs fixés

Dimension	Cible & unité	Délai	Couverture d'application	Cadre scientifique	Ecarts / atteintes
Alignement par budget carbone	Réduction de 25 % de l'intensité carbone (sur la base fin 2019)	2025	Portefeuille d'investissements du Groupe Aviva et d'Aviva France	Premier Protocole de la Net-Zero Asset Owner Alliance (scénario SR1.5°C du GIEC)	-17,5 % de baisse d'intensité carbone sur le portefeuille d'Aviva France depuis 2019.
Alignement par budget carbone	Réduction de 25 % de l'intensité carbone (sur la base fin 2019)	2030	Portefeuille d'investissements du Groupe Aviva	Scénarios du GIEC	NC
Alignement par budget carbone	Neutralité carbone (avec compensation)	2040	Opérations, chaînes d'approvisionnement et portefeuilles d'investissement du Groupe Aviva	Scénarios du GIEC	NC
Alignement par budget carbone	Neutralité carbone (avec compensation)	2030	Émissions scope 1 et 2 du Groupe Aviva (opérations et chaîne d'approvisionnement)	Scénarios du GIEC	NC
Investissement verts	500 M par an pour les 5 prochaines années (voir définition investissement vert P1.1.2.1)	2025	Aviva France	NC	+ 30 % par rapport à 2019

3.4.2 Choix et cohérence des objectifs

Choix : "Le Groupe souhaite faire valider les objectifs liés au portefeuille d'investissement par l'initiative ScienceBased Targets (SBTi). Aviva a conscience qu'il sera impossible de réduire à zéro les émissions carbone de son portefeuille d'investissements. Il lui sera par conséquent nécessaire de se reposer sur des mécanismes de compensation tels que l'exploitation de forêts ou des mécanismes de séquestration carbone afin d'atteindre une position « net zero » d'ici 2040." (ibid, p 12)



Le rapport représente dans un graphique la trajectoire de neutralité carbone du portefeuille d'investissement d'Aviva avec :

- une "intensité carbone résiduelle en 2040 (plusieurs niveaux en fonctions des scénarios du GIEC et de la structure du portefeuille Aviva en 2040"
- des "projections de compensations de CO2 liées à la maturité des technologies CCS et l'investissement du Groupe Aviva dans des projets de reforestation." (voir graphique, ibid, p 13)

Cadre scientifique : Pour les objectifs d'alignement par le budget carbone : "En 2021, la publication du premier protocole de la Net-Zero Asset Owner Alliance a fourni le cadre de travail aux membres de l'Alliance leur permettant d'établir des objectifs intermédiaires de réduction carbone à horizon 2025. L'Alliance a fixé une fourchette de réduction d'intensité carbone à horizon 2025 consistante avec l'alignement sur les scénarios SR1.5°C du GIEC et ses recommandations scientifiques. Cette fourchette a été établie entre 16% et 29% de réduction d'intensité carbone du portefeuille d'investissement depuis les niveaux de fin 2019 jusqu'à fin 2024. Pour ce protocole, l'Alliance n'a pas utilisé de données prospectives d'alignement des entreprises, et s'est uniquement basée sur les recommandations scientifiques du GIEC pour fixer des trajectoires de réduction d'intensité carbone au niveau du portefeuille d'investissement." (ibid, p 20)

Leviers d'actions : "Afin de réduire l'intensité carbone du portefeuille d'investissement (de 25% d'ici 2025), Aviva France utilisera l'ensemble des leviers à sa disposition :

- **Réorienter nos investissements** : L'intégration de critères climatiques dans nos processus d'investissement constitue à la fois un élément d'informations additionnel pour nos décisions d'investissement et une nécessité pour atteindre et mesurer les progrès réalisés dans le cadre de la réalisation des objectifs de la Net-Zero Asset Owner Alliance.

De ce fait, nous intégrerons de manière plus granulaire et systémique les enjeux climat dans l'allocation stratégique et sectorielle. Nous utiliserons également l'ensemble de nos métriques et outils (scores ESG, intensité carbone, potentiel de réchauffement etc.) pour déterminer les entreprises les plus vertueuses au sein de chaque secteur et influencer nos décisions d'investissement.

De manière générale, les gérants d'Aviva Investors veilleront à intégrer les objectifs de neutralité carbone dans leurs décisions d'investissement. Cela concerne l'ensemble des sociétés et des pays qui ont des objectifs ambitieux et validés par la science de neutralité carbone. Nous continuerons à appliquer notre politique d'exclusion vis-à-vis des secteurs intrinsèquement non compatibles avec une trajectoire bascarbone (charbon).

- **Renforcer nos politiques de vote et d'engagement** : Nous avons renforcé notre politique de vote et d'engagement particulièrement vis-à-vis des sociétés opérant dans les secteurs à fort impact sur le climat. Par le biais d'Aviva Investors, nous attendons d'elles qu'elles définissent des stratégies climatiques robustes et des voies de transition approuvées par la science. C'est une condition sine qua non pour réduire l'intensité carbone de nos investissements dans ces secteurs.

- **Augmenter la part d'investissements verts** : L'investissement sur des actifs verts permet à la fois d'allouer des fonds à des projets de décarbonation de l'économie et de réduire l'intensité carbone de notre portefeuille d'investissement. Nous avons fixé comme objectif d'y investir minimum 500 millions d'euros par an sur les 5 prochaines années. " (ibid, p 20) L'entité précise "nous nous appuyerons sur l'approche développée dans le cadre de la taxonomie européenne pour renforcer nos investissements verts" (ibid, p 21).

Enfin le rapport cite les propos de Philippe Taffin, Chief Investment Officer : "Le rôle d'Aviva Investors France est tout à fait majeur pour aligner nos portefeuilles de valeurs mobilières et immobilières sur ces objectifs et pour contribuer à faire évoluer les modèles économiques des entreprises dans lesquels nous investissons vers des modèles plus écologiques au travers de sa forte politique d'engagement. » (ibid, p 21)



4. Construction d'une résilience à long terme

4.1 Identification et intégration des risques et opportunités aux activités / produits / services

4.1.1 Identification

- **Risque physiques sur les produits d'assurance** : "En tant qu'assureurs, nous sommes particulièrement attentifs à l'identification des risques physiques liés au changement climatique. Les pertes causées par les phénomènes climatiques pourraient devenir plus fréquentes, plus importantes et davantage concentrées sur certaines régions géographiques. La vitesse du changement climatique et les réponses des acteurs économiques pour déployer des stratégies d'adaptation pourraient impacter, au cours du temps, notre capacité à proposer des produits d'assurance qui restent à la fois accessibles pour nos clients et économiquement viables pour Aviva." (ibid, p 29)

- **Réserves d'assurance vie / taux de mortalité** : "Aviva a évalué l'impact de la réduction potentielle des taux de mortalité découlant de la réduction de la pollution de l'air, sur les réserves d'assurance vie, dans le cadre des scénarios d'atténuation agressive et forte. Cela tient compte d'une réduction anticipée des émissions carbone et d'une augmentation des véhicules électriques remplaçant les véhicules à moteur à combustion. Pour chaque scénario de transition, il existe un potentiel de réduction des décès liés à la pollution de l'air, bien que nous notions que ce potentiel dépend énormément du mix de carburant produisant l'électricité pour le réseau. Bien que les unités de transformation des déchets en énergie aient des émissions de particules similaires aux centrales à gaz, les unités de biomasse comme les installations à palettes de bois, malgré leurs nombreux avantages, produisent significativement plus de particules que les centrales à gaz." (ibid, p 40)

- **Assurance dommages** : "Du côté de l'assurance dommages, des risques et opportunités de transition peuvent également se présenter. Par exemple, l'adoption plus large de véhicules électriques, l'augmentation du covoiturage et de voitures automatisées pourraient diminuer le pool de véhicules à assurer, impliquant une baisse de la fréquence des sinistres mais également des primes. Cependant, ces éléments n'ont pas été inclus à ce jour. Nous prévoyons d'étendre notre modélisation pour couvrir les risques et opportunités de transition d'assurance générale au fil du temps." (ibid, p 40)

4.3 Transparence sur la résilience de la stratégie d'investissement de l'organisation

4.3.1 Conclusions tirées de l'évaluation des risques & opportunités (Pilier II)

Risque de responsabilité : "Au sein d'Aviva, nous considérons que la meilleure manière d'appréhender ces risques de responsabilité est de continuer à solidifier notre modèle de gouvernance, augmenter la robustesse de notre analyse des risques climatiques et d'être transparent sur nos pratiques. En outre, nous considérons que l'impact direct de ces risques de responsabilité est limité à certaines entreprises, ce qui réduit le niveau de risque global du portefeuille." (ibid, p 29).

Risques Physiques (entreprises), Climate VaR : Graphique de comparaison des pertes réelles et estimées liées aux conditions météorologiques, ibid, p 30. "Cette année, les pertes réelles sont inférieures aux prévisions. Nous reconnaissons que les effets physiques les plus extrêmes du changement climatique pourraient se matérialiser à partir de la seconde moitié du siècle." (ibid, p 30)

Risques physiques (immobilier) : "Pour nos investissements dans les actifs immobiliers, les risques physiques liés au climat sont évalués au moment de l'origination de chaque projet, notamment via des modélisations de risques d'inondations sur les sites. En cas de risque avéré, l'équipe Real Assets d'Aviva Investors procède à une due-diligence additionnelle qui peut impacter la décision d'investissement finale. [...] Les pertes causées par le réchauffement climatique nous imposent de considérer de manière explicite leur impact dans notre politique de tarification et notre processus de planification financière." (ibid, p 30)



4.3.2 Intégration des résultats de l'évaluation des risques (Pilier II) et de l'analyse d'alignement (Pilier III)

Alignement : "Les résultats de l'analyse PACTA peuvent ensuite alimenter nos décisions d'investissement" (ibid, p 20).

5. Intégration du climat dans l'investissement

5.1 Place du climat dans l'ESG

5.1.1 Climat dans l'analyse extra-financière (ESG-C)

Analyse ESG développée par Aviva Investor.

Couverture : "91,6 % des actions et obligations des portefeuilles d'Aviva France (contre 90% en 2019)" (ibid, p 27)

Portefeuille entreprises : Note ESG pour tous les actifs cotés en portefeuille, construites sur des données quantitatives (MSCI ESG Research) et qualitatives (produites en internes). Sans préciser les critères climat utilisés, il est mentionné que : "Lors du processus de notation interne des émetteurs, ils intègrent à la fois les aspects liés au développement durable et les risques climatiques. Ce processus permet alors d'identifier les entreprises qui agissent sur ces risques et savent les transformer en opportunités" (ibid, p 22).

Obligations souveraines : score ESG de 0 à 10 construit sur 11 KPI, pas de précision sur l'intégration du climat dans ces évaluations.

Actifs immobiliers : "20 actifs, soit 45% de la valeur du portefeuille mandat immobilier d'Aviva France géré par Aviva Investors, ont obtenu un label ou une certification environnementale. Ceux-ci représentent une valeur totale de 1276M€. Quatre actifs, représentant 702M€, ont obtenu la certification HQE au niveau Excellent." (ibid, p 28).

5.1.2 Climat dans le processus de sélection des émetteurs (ESG-C)

Sélection des actifs immobilier : "Le secteur immobilier est au coeur de multiples enjeux : lutte contre le changement climatique, santé et confort des occupants, accessibilité... L'effort sur ce secteur porte en priorité sur le stock de bâtiments existants, qui représentera la grande majorité du parc européen en 2050. C'est pourquoi en tant qu'investisseur immobilier responsable, nous investissons à la fois dans :

- Des actifs modernes aux meilleurs standards ESG, qui sont au-dessus de la réglementation ou des benchmarks ;
- Et des actifs moins récents et sur lesquels nous mettons en oeuvre une amélioration ESG au cours de leur détention." (ibid, p 23)

Voir infra, PIII. 1.3.2 Développement méthodologique pour la mesure de l'intensité énergétique et environnementale des actifs immobiliers.

Dettes privées entreprises : sans être spécifique au climat mais sur les aspects ESG au sens large : "Au sein d'Aviva France, nous pensons qu'il est possible d'avoir une influence positive sur le comportement des entreprises à travers l'investissement en dette." (ibid, p 24) "La démarche d'investissement en dette privée d'Aviva Investors intègre donc pleinement les critères ESG. Pour tous les investissements, une analyse ESG intégrant un score est désormais intégrée à l'étape de due-diligence et fait l'objet d'un reporting dédié." (ibid, p 24).

Méthode d'analyse : Scoring Vigeo Eiris et méthodologie propriétaire.

5.2 Gestion déléguée

5.2.1 Cadre du mandat

Aviva France est en position de Mandant.



"68 milliards d'euros, soit 95% des actifs délégués sous mandat de gestion par Aviva France sont confiés à sa filiale de gestion d'actifs Aviva Investors France. Cette part significative explique notre fort engagement commun avec Aviva Investors sur les sujets ESG-Climat." (ibid, p 8)

"5% des actifs sous mandat de gestion du portefeuille d'investissements sont délégués à des gérants externes à Aviva Investors. En 2019, nous avons renforcé la part de questions relatives à l'ESG dans les questionnaires de due-diligence. Celles-ci concernent :

- La société de gestion : Engagements, moyens humains et financiers dédiés à l'ESG...
- Le fonds d'investissement : Processus d'intégration ESG, indicateurs d'impact, obtention de labels, qualité des rapports extra-financiers...

Cette approche vaut également pour les OPC éligibles en Unités de Compte." (ibid, p 24)

5.2.2 Suivi de l'application

"Nous suivons attentivement la performance ESG de nos mandats externes à travers l'examen des reportings extra-financiers réguliers que nous recevons.

Suite à l'engagement pris par Aviva France dans le cadre de la Net-Zero Asset Owner Alliance en 2020, nous avons fixé comme objectif d'augmenter progressivement la part de fonds d'infrastructures verts dans les délégations externes, jusqu'à atteindre 50%. Nous concentrerons également nos efforts en 2021 sur l'intégration de fonds de capital-investissement à impact." (ibid, p 24)

5.3 Climat dans les investissements thématiques

5.3.1 Sélection des obligations vertes et des prêts verts

"En 2020, Aviva Investors a également émis ses deux premiers prêts « sustainability-linked » intégrant des covenants extra-financiers" (ibid, p 35)

Le rapport donne un exemple : En 2020, Aviva Investors a financé le groupe industriel français Chargeurs pour un investissement de 30 M€. "L'emprunt a été indexé sur deux indicateurs de performance environnementale et sociale à horizon 2027", notamment un sur le fondement de l'ODD 12 : "augmenter la part de revenus générés par des produits vertueux de 7% à 70 %. Si aucun de ces deux objectifs n'est atteint, l'entreprise devra payer 0,05% supplémentaires sur le taux d'intérêt nominal, et le verser à une ou plusieurs institutions caritatives." (ibid, p 35)

5.3.2 Suivi des projets financés

Histogramme de répartition de l'utilisation finale des produits d'obligations vertes : Energie, bâtiments, transports, eau, contrôle des déchets, utilisation des terres et des ressources marines, TIC, en cours d'allocation. (Voir histogramme, ibid, p 21).

"Nous suivons attentivement l'utilisation finale des produits de nos obligations vertes. Une part significative de ces produits sont alloués dans les secteurs du transport (35%) et de l'énergie (25%)." (ibid, p 21)

5.3.3 Sélection des émetteurs & fonds spécialisés TEE

Fonds Objectif Climat : "En 2019, Aviva France s'était associé à douze investisseurs institutionnels français pour lancer l'initiative

« Objectif Climat ». En 2020, nous avons significativement contribué à la sélection des sociétés de gestion (Amundi, HSBC GAM et Sycomore AM) pour le lancement de trois fonds innovants en matière d'intégration des critères climatiques. Le fonds Objectif Climat Actions géré par Amundi a été lancé en décembre 2020 avec un montant initial de 240 millions d'euros de souscription." (ibid, p 21);

Investissement dans des infrastructures durables : "En tant qu'investisseur de long-terme, Aviva France



prend systématiquement en compte les risques ESG dans ses financements d'infrastructures. Pour les couvrir, l'équipe dette infrastructure d'Aviva Investors France réalise, sur chaque opportunité, une évaluation ESG de l'actif sous-jacent (centrale éolienne ou solaire, réseau de chaleur, réseau ferré, autoroute...) et la manière dont il est géré. Cette méthodologie d'analyse interne, basée sur le référentiel international GRESB Infrastructure, prend en compte des critères tels que le système de gestion ESG de l'emprunteur, ses politiques et la performance environnementale et sociale de l'actif." (ibid, p 24)

5.3.4 Suivi des émetteurs & Fonds spécialisés TEE

Infrastructures durables : "Aviva Investors finance pour le compte d'Aviva France des projets d'énergies renouvelables contribuant substantiellement à la lutte contre le changement climatique. Par exemple elle a participé en 2020 au refinancement vert (« green bond ») de projets éoliens (55 MW) et hydroélectriques (38,3 MW) dans les îles Canaries et en Galice, opérés par Ecoener. (ibid, p 24)

6. Pratiques d'engagement actionnarial liées au climat

6.1 Exercice des droits de vote

6.1.1 Climat dans la politique de vote

Couverture : "En 2020, Aviva Investors a voté dans 98% des assemblées générales auxquelles il pouvait participer en tant qu'actionnaire contre 96% en 2019." (ibid, p 25)

- Rémunération des dirigeants : "Aviva Investors applique une politique stricte et engagée, particulièrement sur les sujets liés aux rémunérations des dirigeants. Nous n'apportons pas notre soutien aux accords de rémunération si des objectifs significatifs en matière de développement durable n'ont pas été intégrés dans la rémunération variable des dirigeants" (ibid, p 25)

- "Aviva Investors attend des entreprises qu'elles définissent des stratégies climatiques robustes et des voies de transition qui permettront de parvenir à la neutralité carbone d'ici le milieu de ce siècle. Ces stratégies doivent inclure des objectifs à court et moyen terme, et s'articuler autour de méthodologies solides, comme l'initiative SBT. Aviva Investors n'apporte pas son soutien aux dirigeants d'entreprise qui exercent leurs activités dans des secteurs à fort impact (Entreprises figurant sur la liste de l'initiative Climate Action 100 +) qui n'ont pas formalisé de stratégie crédible de transition." (ibid, p 25)

6.1.2 Bilan des votes liés au climat

- Rémunération des dirigeants : ", nous avons voté contre à 24% des résolutions soumises au vote en 2020, dont 43% sur les rémunérations." (ibid, p 25)

Le rapport mentionne un exemple : soutien du plan de rémunération de Royal Dutch Shell : "Depuis 2011, Aviva Investors ne soutient pas les politiques de rémunérations excessives des dirigeants de Royal Dutch Shell. En 2020, le Groupe a revu à la baisse ces rémunérations et ajouté des objectifs liés à la transition énergétique, ce qui nous a conduit à exceptionnellement soutenir le nouveau plan de rémunérations." (ibid, p 25)

- Stratégie de neutralité carbone, illustration : "En 2020, Exxon reste engagé dans sa stratégie de poursuivre la production de gaz et de pétrole. Nous avons agi en 2020 en votant contre la réélection des neuf directeurs du conseil d'administration d'Exxon, jugeant non crédible leur stratégie de transition climatique. En décembre 2020, l'entreprise a ensuite annoncé une nouvelle série d'objectifs climatiques." (ibid, p 25)

6.2 Engagement auprès des émetteurs

6.2.1 Climat dans les démarches d'engagement actionnarial

Objectifs : "Fort de ses 408,6 milliards € d'actifs sous gestion, Aviva Investors a un poids important dans l'écosystème de la gestion d'actifs pour faire évoluer les pratiques ESG des entreprises. La politique d'engagement actionnarial, formalisée depuis 26 ans et revue annuellement est un outil fondamental d'Aviva Investors pour exercer son rôle d'actionnaire responsable actif. Nos démarches de vote et d'engagement vont dans le même sens : exercer une influence positive sur les entreprises afin qu'elles améliorent leurs pratiques ESG." (ibid, p 24)



Démarche : "L'engagement auprès des entreprises fait partie intégrante de la gestion des risques et des opportunités ESG au sein de nos portefeuilles. Aviva Investors dialogue activement avec les entreprises dans lesquelles il investit. L'engagement est mené par les équipes d'analystes ESG, en étroite coopération avec les équipes d'investissement, principalement à travers l'envoi de lettres, de consultations et de points téléphoniques." (ibid, p 26)

Thématiques climat : "En 2020, Aviva Investors a effectué 3428 actes d'engagement sur des sujets ESG avec 2157 entreprises (contre 2149 en 2019). 44% des actes d'engagements ont été portés et gérés directement par Aviva Investors." (ibid, p 26). Schéma par type de facteur ESG : 16 % concerne le changement climatique, 9 l'environnement (voir schéma répartition par thème d'engagement, ibid, p 26).

Couverture : "Toutes les entreprises et secteurs ayant un rôle à jouer dans la transition bas-carbone, nous intégrons systématiquement la stratégie, les objectifs et la performance liés au climat dans nos actions d'engagements." (ibid, p 26)

Programme d'engagement climatique spécifique aux entreprises fortement émettrices de GES : "En 2020, Aviva Investors a identifié 30 entreprises responsables d'un tiers des émissions mondiales de gaz à effet de serre dans les secteurs miniers, pétrole et gaz et utilities. Un programme d'engagement climatique a été mis en place vis-à-vis de ces entreprises autour de cinq piliers :

1. S'aligner sur l'objectif de neutralité carbone d'ici 2050 et s'engager dans le cadre de l'initiative Science Based Targets,
2. Intégrer des objectifs climatiques dans la stratégie d'entreprise et fixer des objectifs intermédiaires de transition,
3. Créer des incitations liées au climat pour le management,
4. Rendre compte des progrès dans le cadre de la TCFD,
5. Interdire le lobbying direct et indirect allant à l'encontre de l'Accord de Paris.

Aviva Investors effectue un suivi régulier des progrès réalisés et prendra des mesures correctives en cas d'incapacité des entreprises à répondre à ces enjeux climatiques, l'ultime sanction étant le désinvestissement." (ibid, p 26)

6.2.2 Suivi des pratiques d'engagement

"Les principales conclusions des engagements de l'entreprise sont transmises aux gestionnaires de fonds lors de réunions hebdomadaires.

Les résultats de ces engagements sont intégrés dans le tableau de bord ESG, afin qu'ils soient pris en compte dans les décisions d'investissement. Dans le cas où le dialogue avec une entreprise échoue, il est possible d'en arriver à une décision de désinvestissement partiel ou total." (ibid, p 26)

Programme d'engagement ciblé : "Les premiers effets de ces programmes d'engagement se sont matérialisés au cours de l'année 2020. Shell, Respol, Total, ENI, Equinor et Woodside Petroleum se sont engagés vers l'objectif de neutralité carbone en 2050, et ont créé des incitations basés sur des objectifs intermédiaires liés au climat." (ibid, p 26)

7. Développement d'une expertise interne

7.1 Compétence et formation des équipes et des administrateurs

7.1.1 Equipes formées

"L'ensemble des effectifs d'Aviva Investors, ainsi que les nouveaux arrivants sont formés a minima annuellement sur les sujets ESG-Climat lors d'une session de formation dédiée. Une newsletter mensuelle interne est également transmise à toutes les équipes pour faire le point sur des sujets d'actualité, de réglementaire et de développement commercial sur les sujets ESG.



Chaque année, les Rendez-vous de l'investissement (RDVI) rassemblent nos courtiers, agents généraux, agents vie, courtiers Afer et collaborateurs Epargne Actuelle sous un format de webinaire." (ibid, p 17)

7.1.2 Administrateurs

"Un module de formation spécifique à l'ESG-Climat a été déployé pour les membres du conseil d'administration d'Aviva France. Cette formation aborde les sujets suivants :

- Présentation des critères ESG,
- Identification, analyse et gestion des risques ESG-Climat,
- Focus sur l'actualité et l'évolution de la réglementation,
- Présentation des outils et méthodologies utilisés en interne" (ibid p 17)

7.2 Efforts déployés

7.2.1. Ressources techniques

Aviva a soumis son rapport à la consultation de trois experts indépendants : " Conscients de la portée technique de ces sujets et leur évolution rapide, nous avons souhaité soumettre le présent rapport à la consultation de trois experts indépendants :

- Julie Evain, chercheuse à l'I4CE
- David Zerbib, chercheur à l'Université Paris-Dauphine, Sorbonne et ENSAE
- Simon Messenger, fondateur et CEO de 1Planet Advisory Les trois experts ont interrogé l'équipe de pilotage du rapport, incluant des responsables d'Aviva France et Aviva Investors France tant sur l'ambition des engagements que sur la clarté du rapport et les choix méthodologiques pour l'analyse des risques ESG-Climat. Leur avis a été fourni à titre consultatif et ils n'ont en aucun cas participé à la validation du présent rapport, dont la responsabilité a échu à Aviva France." (Rapport ESG -Climat, p 4)

- "Aviva France a également fait appel à Marc de Jossineau, Agent Général d'Assurance afin d'avoir la vision d'un expert client interne. Ses retours ont permis d'améliorer la lisibilité et l'accessibilité du rapport au grand public." (ibid, p 4)

7.2.2 Ressources humaines

"Au sein d'Aviva Investors, 22 analystes ESG dédiés sont en charge de produire les analyses ESG et d'entrer en contact avec les entreprises" (ibid, p 16)



Pilier II | Incidences sur les investissements

Analyse des risques & des opportunités climatiques

1. Identification

1.1. Risques & opportunités identifiés

1.1.1. Tableau des risques et opportunités identifiés

Risques physiques, facteurs de risques et canaux de transmission :

- sur les investissements : "Les risques physiques sur les investissements découlent en général de l'exposition des installations (bâtiments, usines, infrastructures) possédées ou utilisées par la société qui a émis l'instrument financier, de ses « installations », et de la chaîne d'approvisionnement sur laquelle elle repose pour fabriquer son produit final." (ibid, p 40)
- sur la dette souveraine : "exposition et vulnérabilité au changement climatique ; préparation et adaptation ; capacité à lever des fonds pour l'atténuation et la réparation consécutive à la catastrophe ; capacité à lever des fonds par la fiscalité et l'endettement ; recours à l'aide étrangère et au soutien du Fonds Monétaire International et d'autres organismes supranationaux." (ibid, p 41).

Tableau d'identification des risques/opportunités

Risque / Opportunité identifié	Description et caractérisation	Périmètre associé	Description des canaux de transmission	Horizon de matérialisation	Indicateur
Risque de transition	Les risques de transition sont les coûts subis par les agents économiques liés à la mise en place d'un modèle économique bas-carbone	NC	NC	NC	Intensité carbone Climate VaR
Risque de responsabilité	L'ACPR définit les risques de responsabilité comme les dommages et intérêts qu'une personne morale devrait payer si elle était jugée responsable du réchauffement climatique	NC	Ces risques impactent directement les assureurs s'ils sont jugés responsables des conséquences du changement climatique. Ces risques se matérialisent également de façon indirecte via notre exposition à des entreprises reconnues responsables via les canaux du risque de contrepartie, de marché et de réputation	NC	Pas intégrés dans le modèle de Climate VaR
Risques physiques	Pertes causées par les phénomènes climatiques	Entreprises, immobilier, souverain, produits d'assurance	Clients des activités d'assurance + émetteurs	Nous reconnaissons que les effets physiques les plus extrêmes du changement climatique pourraient se matérialiser à partir de la seconde moitié du siècle	Souverain : Global Adaptation Index Entreprises : Climate VaR Immobilier : modélisation risque inondation (site)

1.1.3. Priorisation des risques identifiés

"En tant qu'assureurs, nous sommes particulièrement attentifs à l'identification des risques physiques liés au changement climatique." (ibid, p 29)



- **Risque de responsabilité** : "En 2020, nous avons mandaté un groupe d'experts spécialement constitué pour effectuer une analyse des risques de responsabilité climatique dans deux domaines clés :

- Les impacts financiers liés à la couverture assurantielle d'entreprises ou d'états poursuivis en justice,
- Les incidences financières de la non-application des exigences réglementaires et de transparence du Groupe (TCFD, NFRD, MiFid II, SFDR...)

Cette étude a mis en évidence la non significativité des risques de responsabilité relativement aux risques physiques et de transition sur le périmètre Aviva. Nous avons ainsi décidé de ne pas intégrer explicitement ces risques dans le modèle de Climate VaR." (ibid, p 29)

1.2. Risques & Opportunités analysés

1.2.1. Tableau récapitulatif des méthodes et des résultats

Tableau des méthodes & résultats analysés (risques)

Dimension analysée	KPI et unité	Type d'indicateur (historique ou prospectif)	Fournisseur	Scénario / cadre de Comparaison	Horizon	Résultats	Couverture	Cibles et écarts / atteintes
Risques physique (souverain)	Global Adaptation Index (ND - GAIN)	NC	Université américaine de Notre Dame	NC	NC	Score ND Gain par pays investi (schéma, p 30)	Obligations souveraines (représente un tiers du portefeuille d'Aviva France)	NC
Risques physique (entreprises)	Climate VaR	Prospectif	Aviva, Carbon Delta, Elseware	4 scénarios du GIEC + scénario agrégé	Scénario : 2100 Impact financiers : 15 ans	NC	NC	NC
Risques d'inondations	NC	Prospectif (modélisation des risques d'inondations)	Interne (Equipe Real Assets d'Aviva investors)	NC	NC	NC	Immobilier et dette infrastructure	NC
Risques physiques (engagements d'assurance)	VaR climatique	Prospectif	NC	Scénario du GIEC a priori	NC	NC	Produits d'assurance générale et d'assurance vie	NC
Risques agrégés	VaR climatique globale	Prospectif	Aviva et Elseware	Scénario du GIEC a priori	NC	NC	NC	NC

1.2.2. Développement méthodologique

- **Climate VaR** : " En 2020, nous avons apporté plusieurs améliorations méthodologiques à l'outil Climate VaR. En particulier, nous avons :

- Intégré les nouveaux éléments de la méthodologie MSCI (prise en compte des émissions de Scope 3, répercussion sur les consommateurs des coûts de transition des entreprises de l'énergie, introduction du risque d'inondations fluviales),
- Incorporé une évaluation du risque de transition sur les actifs d'infrastructure en s'appuyant sur le cadre ClimateWise,
- Considéré plusieurs nouveaux scénarios de transition afin d'avoir une approche plus axée sur les données pour appréhender les risques de transition,
- Utilisé les résultats de plusieurs modèles d'évaluation intégrée (IAM) pour évaluer les risques de transition de base,
- Effectué une analyse des risques de responsabilité climatique. Les résultats de cette analyse n'étant pas significatifs, ils n'ont pas été inclus dans le modèle." (ibid, p 31)



2. Explications propres à chaque risque / opportunité analysé.e

2.1. Méthodes et indicateurs (1)

2.1.1. Méthode / outil utilisé

Risques physiques (souverain)

Indicateur utilisé : " Nous utilisons le Global Adaptation Index de l'université américaine de Notre Dame (ND-GAIN) afin de mesurer l'exposition aux risques physiques de nos investissements en dettes souveraines, représentant un tiers du portefeuille d'Aviva France." (ibid, p 30).

" L'indice ND-GAIN mesure la vulnérabilité des Etats au changement climatique ainsi que leur capacité à s'adapter et à réduire l'impact induit par ces changements" (ibid, p 30)

2.1. Méthodes et indicateurs (2)

2.1.1. Méthode / outil utilisé

Risques physiques (entreprises)

Indicateur utilisé : Climate VaR. " Notre modèle de Climate VaR intègre l'impact financier des risques physiques liés aux conditions météorologiques extrêmes (inondations, tempêtes, cyclones etc...) et aux effets chroniques (vagues de froid et chaleur, chutes de neige etc...) du changement climatique." (ibid, p 30)

Outil/Fournisseur : "En 2019, nous avons modélisé une Value at Risk (VaR) Climat dans le cadre d'un groupe de travail de l'Initiative Finance du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (UNEP FI), en collaboration avec Carbon Delta et Elseware. Cet outil nous permet d'aller plus loin que l'analyse de scénario en quantifiant l'impact financier qui leur est associé." (ibid, p 31).

Explication méthode : "La Climate Var permet de quantifier les pertes financières potentielles pour Aviva France générées par le changement climatique (risques physiques et de transition) selon différents scénarios climatiques. Différentes hypothèses de politiques publiques, évolutions technologiques, facteurs macroéconomiques (ex : changement de la demande des consommateurs) et de phénomènes météorologiques extrêmes sont intégrées." (ibid, p 31)

Pour les risques physiques en particulier : "Le coût (figure 8) est défini en plaçant les installations sur une carte du monde. Sur cette carte, y sont décrits les mesures définissant l'exposition de l'installation à différents risques de conditions météorologiques extrêmes, combinées à une fonction de vulnérabilité qui convertit en un coût monétaire estimé par installation, l'exposition et l'évaluation de l'impact du danger physique sur chaque scénario. Tant pour les obligations d'entreprise que pour les actions, la différence entre la valeur de marché et la valeur ajustée est mesurée après prise en compte des coûts et/ou revenus agrégés de l'installation. Les coûts et/ou revenus pour une entreprise sont mesurés par rapport à une évaluation des risques physiques dans les conditions actuelles, car elles sont supposées avoir déjà été prises en compte dans la valeur de marché. Cet impact est alors traduit en un changement de la valeur de ses obligations et de ses actions en utilisant le modèle de Merton." (ibid, p 40)

2.1.2. Cadre de comparaison / scénarios utilisés

4 scénarios du GIEC :

- 1,5°C (émissions diminuées de moitié d'ici 2050),
- 2°C (émissions stabilisées au niveau de la moitié des émissions actuelles à l'horizon 2080),
- 3°C (émissions augmentant jusqu'en 2080 puis diminuant par la suite)
- 4°C (émissions continuant à augmenter au rythme actuel)." (ibid, p 31)



2.1.3. Explication des choix

Choix de l'horizon : "Les risques physiques et de transition sont modélisés jusqu'à 2100. Un horizon long est nécessaire pour capturer les risques physiques du changement climatique, d'autant plus qu'ils ne se manifesteront probablement pas avant la seconde moitié du siècle. Les impacts financiers peuvent être évalués sur un temps plus court (ex : 15 ans) dans le cas de requêtes spécifiques." (ibid, p 37).

2.1. Méthodes et indicateurs (3)

2.1.1. Méthode / outil utilisé

Risque global (physique et transition)

Méthode Climate VaR (voir supra), indicateur : VaR climatique globale.

Méthode d'agrégation : "Cette étape finale d'agrégation utilise la probabilité assignée à chaque scénario, en prenant en considération, entre autres, l'analyse scientifique actuelle de la trajectoire globale des émissions ainsi que des engagements politiques pris par les pays de réduire des émissions." (ibid, p 42)

Fournisseur : Aviva et Elseware.

Risque et opportunités couverts : "La modélisation de la transition ainsi que des risques et opportunités physiques couvre les coûts d'action politique prévus liés à la limitation des émissions de gaz à effet de serre. Cette modélisation couvre aussi les profits prévus en lien avec l'augmentation des revenus verts, à partir du développement de nouvelles technologies et de nouveaux brevets.

En outre, elle couvre les impacts des épisodes climatiques aigus tels que l'augmentation de la fréquence et de la gravité des tempêtes, les températures extrêmes, les précipitations et chutes de neige, les rafales de vent, les cyclones tropicaux, ainsi que les impacts graduels de phénomènes chroniques comme les températures supérieures à la moyenne et les augmentations du niveau de la mer." (ibid, p 37).

Hypothèses :

" Pour évaluer l'impact sur la valeur de marché des investissements et l'impact sur les réserves ou les primes, par exemple, les hypothèses suivantes doivent être envisagées :

1. La mesure dans laquelle la valorisation des actifs prend déjà en compte les risques et opportunités liés au climat dans chaque scénario.
2. Les horizons probables des futures modifications de valorisation des actifs, si tous les risques et opportunités liés au climat ne sont pas pris en compte actuellement.
3. Les changements de notre portefeuille d'actifs au fil du temps ainsi que le moment de ces changements, par rapport au moment où de futures corrections de marché prenant en compte ces risques et opportunités liés au climat adviennent.
4. La mesure dans laquelle les changements de coûts seront transmis aux assurés sur les 15 prochaines années et/ou les volumes de vente pourraient être réduits ou augmenter, concernant des lignes de métiers spécifiques.
5. L'impact sur la capacité du marché de réassurance et les tarifs, ainsi que la solvabilité des réassureurs, et les implications de notre stratégie de réassurance. Enfin, pour évaluer l'impact global des risques et opportunités liés au climat dans tous les scénarios, les éventualités et probabilités de chaque scénario doivent être déterminées.

À cette fin, Aviva a pris en compte entre autres l'analyse scientifique actuelle de la trajectoire probable des émissions, ainsi que les engagements politiques pris par les pays pour réduire les émissions." (ibid, p 38)

2.1.2. Cadre de comparaison / scénarios utilisés

Les 4 scénarios du GIEC (voir supra) + agrégation des 4 scénarios, un scénario central.



2.1.3. Explication des choix

Voir supra, Risques physique, PII. 2.1.3.

2.1. Méthodes et indicateurs (4)

2.1.1. Méthode / outil utilisé

Risque physique sur les engagements d'assurance :

Indicateur/méthode : "La VaR climatique des risques d'assurance vie calcule l'impact sur les réserves dans chaque scénario, d'un changement des taux de mortalité dû à la survenance de différents dangers climatiques extrêmes, sur la base d'une revue de la recherche universitaire liant le changement climatique à des changements potentiels de taux de mortalité.

Du côté de l'assurance Générale, la VaR climatique calcule l'impact sur les primes selon la survenance de différents dangers climatiques extrêmes dans chaque scénario. L'impact sur les primes est alors utilisé pour déterminer l'impact sur notre activité, en prenant en considération l'impact sur les prix, les volumes de ventes, et notre stratégie de réassurance. Initialement, nous avons concentré nos efforts sur les inondations au Royaume-Uni.

Nous avons travaillé avec des experts internes et externes pour prendre en compte la manière dont le changement climatique pourrait y changer la fréquence et la gravité des inondations et utilise notre capacité de modélisation de catastrophe existante pour évaluer son impact sur les primes. Nous prévoyons d'affiner encore cette approche et d'étendre notre modélisation à d'autres dangers climatiques extrêmes au fil du temps." (ibid, p 41)

2.2. Données (1)

2.2.3. Données estimées

"Ainsi, les données ND-GAIN ont été utilisées pour contribuer à soutenir les jugements concernant les tests à appliquer à ce stade à différentes obligations souveraines dans notre modélisation." (ibid, p 41)

2.2. Données (3)

2.2.3. Données estimées

Fournisseur : MSCI

2.3. Résultats (1)

2.3.1. Communication des résultats

Schéma des résultats représentant l'exposition d'Aviva France aux obligations souveraines en fonction du score ND GAIN par état investi, (voir schéma ibid, p 30)

2.3.2. Explication des résultats

"La grande majorité de notre portefeuille est investie en Europe et en Amérique du Nord, régions moins exposées aux risques physiques que l'Amérique latine, l'Asie du Sud ou l'Afrique, ce qui explique le bon score ND-GAIN moyen de notre portefeuille." (ibid, p 30)

2.3. Résultats (2)

2.3.1. Communication des résultats

Voir infra, Impact financiers, PII 3.1.2



2.3.2. Explication des résultats

"Les zones géographiques particulièrement vulnérables en matière de sécheresse et de stress hydrique se concentrent principalement dans l'Ouest des Etats-Unis, l'Inde, la Chine et l'Europe du Sud. Les entreprises les plus exposées aux risques liés à la rareté de l'eau appartiennent principalement aux secteurs alimentation et boisson, deux secteurs dans lesquels le portefeuille d'Aviva France est investi." (ibid, p 30)

2.3. Résultats (3)

2.3.1. Communication des résultats

- Schéma des résultats de l'analyse en fonction des différents scénarios climatiques, ibid, p 31.
- Schéma des résultats par scénario et répartition par type de risque climatique (transition ou physique), ibid, p 31.

2.3.2. Explication des résultats

" D'après le graphique ci-dessus, Aviva France est le plus exposé dans le cas d'un scénario 4°C business as usual. Les scénarios 1,5°C et 2°C sont les deux seuls scénarios présentant un impact potentiellement positif pour Aviva France, avec un impact moyen négatif. L'impact est forcément négatif pour Aviva France dans le cas de scénarios 3°C et 4°C, largement dominés par les risques physiques.

L'outil indique également qu'Aviva France est plus exposé aux risques climatiques dans le cas d'un scénario 1,5°C que d'un scénario 2°C. Cela peut signifier que les risques de transition pour passer d'un scénario 2°C à un scénario 1,5°C sont supérieurs à la hausse des risques physiques entre un scénario 1.5°C et 2°C.

Les résultats de l'agrégation des quatre scénarios sont dominés par les scénarios 3°C et 4°C. Cela signifie que la trajectoire actuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre n'est pas alignée sur les objectifs de l'Accord de Paris, à savoir limiter le réchauffement climatique de 1,5°C à 2°C par rapport à l'ère industrielle." (ibid, p 31)

3. Impacts financiers et transparence sur les stress tests

3.1. Impacts financiers estimés

3.1.1. Tableau des impacts financiers

Tableau des impacts financiers

Analyse	Type d'impact	Horizon	Résultats quantifiés	Couverture
Risque physique entreprises	Climate VaR	2020	Pertes réelles en deça des pertes estimées (schéma, ibid, p 22)	NC

3.1.2. Explication des types d'impacts financiers estimés

Risques Physiques (entreprises), Climate VaR : Graphique de comparaison des pertes réelles et estimées ("pire que prévu"/ "mieux que prévu") liées aux conditions météorologiques, ibid, p 30. "Cette année, les pertes réelles sont inférieures aux prévisions. Nous reconnaissons que les effets physiques les plus extrêmes du changement climatique pourraient se matérialiser à partir de la seconde moitié du siècle." (ibid, p 30)

Risques et opportunités de transition (résultats non communiqués): "L'impact financier des risques et opportunités à la transition sont calculés par rapport au scénario du statu quo (c'est à dire, qu'il est supposé qu'il n'y ait pas de coûts ou d'opportunités de transition dans le scénario du statu quo, dans lequel les émissions actuelles sont présumées continuer à augmenter au rythme actuel). Le calcul couvre les coûts de la réduction des émissions et les revenus des nouvelles technologies." (ibid, p 39).

Risques et opportunités physiques (résultats non communiqués) : "L'impact financier des risques et opportunités physiques est basé sur l'évaluation des coûts attendus dans le scénario du statu quo et les coûts à un 95ème percentile supérieur découlant de risques tels que : chaleur et froid extrêmes,



précipitations et chutes de neige importantes, inondations côtières, rafales de vent et cyclones tropicaux. Nous utilisons les coûts attendus et les coûts à un percentile supérieur pour définir une distribution des résultats du risque physique pour chaque scénario. Nous prenons ainsi en compte certains des effets physiques potentiels les plus extrêmes du changement climatique, tout en utilisant un horizon cohérent à 15 ans comme celui utilisé pour le risque de transition." (ibid p 40)

3.2. Méthodes de stress test

3.2.1. Explication du stress test retenu

Voir supra PII, 2.2.1 Méthode Climate VaR (risques physiques et de transition) qui s'apparente à un stress test même si l'entité n'emploie pas le terme.

4. Plan d'amélioration continue

4.1. Limites

4.1.2. Des méthodes utilisées

- **Climate sur les scénarios utilisés** : "Bien que ces scénarios reflètent la recherche scientifique actuelle et l'Accord de Paris, une incertitude demeure clairement sur les trajectoires climatiques futures ainsi que sur le risque politique lié à la mise en œuvre de l'Accord de Paris et des Contributions Déterminées au Niveau National (CDNN)

Il est important de noter que les quatre scénarios supposent tous un cheminement graduel, dans lequel les températures augmentent lentement mais la politique climatique déployée à des vitesses variées avec un degré relativement élevé de coordination mondiale. Ils n'envisagent pas le risque de transition dans un environnement politique plus chaotique, où un manque de coordination mondiale et des actions politiques trop tardives et trop soudaines sont constatés. Cela est susceptible d'impliquer une sous-estimation du risque de transition." (ibid p 37)

- **Climate VaR, risques physiques** : "Aviva reconnaît que l'approche actuelle ne tient pas compte de l'impact sur la chaîne d'approvisionnement de la société ni sur la demande de ses produits et services ou de l'impact potentiel d'atténuation de l'assurance. Par exemple, si l'on prend un constructeur automobile majeur, ses actifs incluront principalement les usines et les machines, et possiblement les concessions. Sa chaîne d'approvisionnement est large, complexe et potentiellement étendue géographiquement et, si elle est perturbée, pourrait impacter négativement les coûts et/ou revenus de la société." (ibid, p 40)

- **ND-GAIN, risques physique (souverain)** : "Nous observons que l'évaluation de la dette souveraine est difficile car les souverains sont exposés au changement climatique par différents vecteurs : les bâtiments publics et les infrastructures publiques, le coût des réparations d'urgence des zones affectées par les catastrophes liées au climat, l'aide et les coûts de reconstruction et en dernier recours le coût de l'action de l'assureur." (ibid, p 40)

4.1.3. De couverture

Dans ses objectifs, Aviva France souhaite : "Améliorer la couverture de nos outils ESG-Climat. Nous chercherons à perfectionner nos outils d'analyse ESG-Climat afin de couvrir plus de classes d'actifs et d'étendre le périmètre d'émissions pour intégrer au maximum les données de scope 3. Nous visons également à développer une stratégie d'alignement pour nos investissements dans les obligations d'Etat." (Ibid, p 13)

4.2. Pistes d'amélioration

4.2.1. De la démarche

Risques physiques immobilier : "Nous continuerons à travailler en interne et avec des partenaires externes pour cartographier les risques physiques liés au changement climatique sur nos actifs réels." (ibid,



p 30)

Actifs d'infrastructure : "Concernant les actifs d'infrastructure, Aviva prévoit d'utiliser le cadre de risque de transition de ClimateWise pour identifier les expositions clés au risque sur notre portefeuille d'actifs. Cela prendra en compte la manière dont le risque et les opportunités de transition varient en fonction de la géographie, du secteur et du sous-secteur, pour évaluer l'impact potentiel dans différents scénarios climatiques. Par exemple, une revue récente de l'infrastructure des transports a mis en lumière d'importantes opportunités potentielles" (ibid, p 39)

4.2.2. Méthodologiques

Climate VaR : "Nous continuerons à affiner et améliorer notre approche de la Climate VaR à la lumière de nouvelles recherches et l'évolution des pratiques. Ainsi, nous pourrions à l'avenir intégrer les risques de responsabilité dans la modélisation tout comme les risques de transition pour les obligations souveraines et les risques physiques sur l'ensemble des chaînes d'approvisionnement." (ibid, p 31)



Pilier III | Incidences des investissements

Alignement et contributions à la Transition ou au réchauffement

1. Identification

1.1. Exposition à des activités / énergies à enjeux climatiques

1.1.1. Tableau des expositions étudiées

Tableau des expositions aux activités et énergies à enjeux

Dimension	Scénario / Cadre de comparaison	Fournisseur	Résultats	Couverture	Cibles et écarts / atteintes	Utilisation / intégration
Emetteurs ayant encore des activités liées au charbon thermique	Seuils recommandés FFA	MSCI	1089 M€	Portefeuille global	Légère baisse // 2019 (1120 M€)	Positionnement Stratégie sortie du charbon

1.3. Incidences analysées

1.3.1. Tableau récapitulatif des méthodes et des résultats

Tableau des méthodes & résultats analysés (incidences)

Dimension analysée	KPI et unité	Type d'indicateur (historique ou prospectif)	Fournisseur	Scénario / cadre de comparaison	Horizon	Résultats	Couverture	Cibles et écarts / atteintes
Alignement	T°C Potentiel de réchauffement	Prospectif	MSCI-Carbon Delta	Scénarios du rapport UNEP Emissions Gap Report	NC	Résultat agrégé : 3°C Obligations entreprises : 3°C Actions : 3°C Obligations souveraines : 2,9°C immobilier : 3,8°C	77% du portefeuille d'Aviva France (actions, crédit d'entreprise et obligations souveraines, immobilier, infrastructure)	NC
Alignement (PACTA)	Technology mix as % of assets under management compared to iShares Global Corp Bond UCITS ETF	Prospectif	2DII	Scénario 2°C de l'AIE	2025	Résultats communiqués pour les obligations entreprises seulement	NC	NC
Impact (émetteur)	Émissions évitées de l'entreprise	Statique	NC	NC	NC	100 000 tonnes GES évitées (!\ part investissement non précisée)	Fonds Aviva Impact investing (France)	NC

1.3.2. Développement méthodologique

Actifs réels (immobilier) : Aviva entend "avoir un investissement positif et durable via l'investissement" [...] "Nous analysons ainsi dès l'acquisition la performance ESG des actifs, selon une méthodologie interne, et nous intégrons les éventuelles actions d'amélioration dans les business plans. Une fois entrés en gestion, nous activons tous les leviers possibles pour améliorer la performance ESG des immeubles [...]" (ibid, p 23)

Méthode : "L'utilisation de l'outil Deepki nous a permis d'établir un premier reporting sur les performances environnementales et énergétiques des actifs immobiliers du portefeuille de mandat Aviva France." (ibid, p27)

Indicateurs : intensité énergétique (en kWhEF/m2.an) et intensité environnementale (en kgCOé/m2.an) par



type d'actif immobilier (bureaux, logistique, commerce, habitation, mixte)

Cadre de comparaison : Moyennes françaises établies par l'Observatoire de l'immobilier durable (OID)

Explications choix :

"Conformément à la politique ESG sur les actifs réels d'Aviva Investors, les nouveaux investissements font l'objet d'une évaluation ESG pour la majorité des fonds depuis cette année. Les scores ESG de ces actifs ne concernent donc en 2020 qu'une portion non significative de notre investissement. Nous avons donc décidé de ne pas mettre en avant les scores ESG de notre portefeuille immobilier dans le rapport de cette année, mais d'exposer nos performances énergétiques et environnementales." (ibid, p 27).

Communication des résultats : Voir schéma des résultats ibid, p 27 : intensité énergétique (en kWhEF/m2.an : Unité de mesure de la consommation d'énergie finale par unité de surface et par an) et intensité environnementale (en kgCO₂e/m2.an) par type d'actif immobilier (bureaux, logistique, commerce, habitation, mixte).

"L'intensité énergétique moyenne des actifs immobiliers du portefeuille mandat d'Aviva France géré par Aviva Investors est de 161 kWhEF/m2 .an. L'intensité environnementale moyenne des actifs immobiliers du portefeuille mandat d'Aviva France géré par Aviva Investors est de 17 kgCO₂e/m2 .an." (ibid, p 28)

Explication des résultats / comparaison : "En moyenne, les intensités énergétique et environnementale du parc immobilier d'Aviva France sont inférieures à la moyenne française établie par l'Observatoire de l'Immobilier Durable (OID) pour les actifs suivants :

- Logistique (respectivement moins de 64 kWhEF/m2 .an et moins de 11 kgCO₂e/m2 .an)
- Commerces (respectivement moins de 32 kWhEF/m2 .an et moins de 13 kgCO₂e/m2 .an)
- Habitation (respectivement moins de 20 kWhEF/m2 .an et moins de 20kgCO₂e/m2.an)" (ibid, p 28)

1.3.3. Indicateurs pertinents mentionnés non traités par le CTH (hors scope)

Indicateur d'impact sur la biodiversité :

- Risque de dépendance (en %) directe et indirecte à la nature par secteur d'activité, source PwC.
- Biodiversity and Land Use Exposure Score de MSCI (détail de l'indicateur, ibid, p 35).

2. Emissions de GES induites par les investissements

2.1. Emissions de GES

2.1.2. Explication du champ d'application

"L'intensité carbone est le rapport des émissions de CO₂ à la production de l'entreprise. Elle présente certains avantages car elle permet de mesurer :

- L'évolution de la composition du portefeuille d'investissements,
- L'efficacité des arbitrages de portefeuille vers des investissements bas carbone au cours du temps,
- La performance du portefeuille vis-à-vis de benchmarks,
- L'exposition des investissements par rapport à une éventuelle taxe carbone,
- L'évolution positive ou négative du profil de décarbonation de certains secteurs à fort impact." (ibid, p 28)

Couverture : "En 2020, 89% du portefeuille mandats est couvert par la mesure de l'intensité carbone." (ibid, p 28)

2.1.3. Explication du périmètre de déclaration retenu

"Le périmètre des émissions couvertes ne prend pas en compte le Scope 3 (émissions indirectes dans la chaîne de valeur, en amont et aval), la couverture de données n'étant pas encore suffisamment robuste" (ibid, p 28)



2.3. Suivi et analyse

2.3.1. Analyse des émissions de GES

Ventilation sectorielle : Graphique sur la contribution des secteurs les plus carbo-intensifs à l'intensité carbone des poches action set obligations d'entreprise en précisant : le poids du secteur dans le portefeuille et son % de contribution à l'intensité carbone du portefeuille. (voir Graphique, ibid, p 29)

"Trois secteurs (Pétrole et gaz, production d'électricité et Matériaux de construction) expliquent 59% de l'intensité carbone du portefeuille, bien qu'ils ne représentent que 9% des portefeuilles actions et obligations (hors exposition aux souverains). La décarbonation de ces secteurs est un enjeu majeur de nos politiques d'engagement actionnarial." (ibid, p 29)

2.3.1. Communication des résultats

Pas d'unité de mesure. Communication des résultats sur le portefeuille global en 2020 : 132 (ibid, p 28).

2.3.2. Suivi

"L'intensité carbone du portefeuille mandats d'Aviva France a baissé de 17,5 % entre 2019 et 2020" (ibid, p 29)

Histogramme de l'évolution de l'intensité carbone du portefeuille de 2016 -2020, ibid, p 29 (sans unité de mesure)

3. Explications propres à chaque analyse d'alignement

3.1. Méthodes et indicateurs (1)

3.1.1. Méthode / outil utilisé

Alignement par Température :

Méthode : Méthode de MSCI-Carbon Delta de réchauffement de portefeuille : "Cette méthodologie prend en compte les émissions de gaz à effet de serre (scope 1 et 2 en totalité et scope 3 de manière partielle compte du manque de fiabilité des données scope 3 à l'heure actuelle) des entreprises ainsi que les revenus potentiels issus des investissements dans les technologies bas carbone, ce qui confère à l'analyse une dimension prospective" (ibid, p 19)

KPI : "Le potentiel de réchauffement du portefeuille est calculé comme la moyenne pondérée du potentiel de réchauffement des titres en portefeuille selon leurs poids en portefeuille. Ce calcul se base sur l'alignement de chaque société détenue en portefeuille par rapport aux réductions nécessaires d'émission de gaz à effet de serre de son secteur, pour s'aligner avec l'objectif de réchauffement de 1.5°C par rapport à l'ère préindustrielle" (ibid, p 19)

3.1. Méthodes et indicateurs (2)

3.1.1. Méthode / outil utilisé

Alignement PACTA :

Secteurs visés : "L'analyse PACTA se concentre sur les secteurs les plus carbo-intensifs pour lesquels les risques de transition liés à l'énergie peuvent être estimés" (ibid, p 20)

Exclusion : portefeuille infrastructures.



3.2. Données (1)

3.2.1. Couvertures et périmètres

- Périmètre d'émission : émissions de gaz à effet de serre (scope 1 et 2 en totalité et scope 3 de manière partielle)

3.2.3. Données estimées

Le rapport mentionne : " Nous avons également utilisé des analyses scientifiques indépendantes telles que Climate Action Tracker pour traduire les engagements climatiques des Etats en potentiel de réchauffement pour les souverains." Le rapport précisant que : "Climate Action Tracker est une analyse scientifique indépendante du suivi des engagements climats des états depuis 2009" (ibid, p 19)

3.3. Résultats (1)

3.3.1. Communication des résultats

Par classes d'actifs et agrégés au niveau du portefeuille global.

3.3. Résultats (2)

3.3.1. Communication des résultats

Uniquement pour la poche obligations d'entreprises : "le mix technologique utilisé par les entreprises des 5 secteurs les plus carbonés (production d'électricité, automobile, pétrole et gaz, charbon et ciment) investis en obligations dans nos portefeuilles d'investissement [...]: environ 60% de nos investissements dans le secteur Production d'électricité financent des technologies « propres » en matière d'émissions de GES (renouvelables, hydroélectrique et nucléaire) alors que 40% financent la production d'électricité à partir d'énergies fossiles (pétrole, gaz naturel et charbon).

(voir graphique des résultats, p 20)

4. Explications propres à chaque estimation d'impact des émetteurs

4.1. Méthodes et indicateurs (1)

4.1.1. Méthode / outil utilisé

- **Impact du fonds Aviva Impact Investing France** : "Dans le cadre du fonds Aviva Impact Investing France, Aviva France a investi en 2020 sur Phénix, entreprise pionnière de l'anti-gaspi en France." (ibid, p 34). Le rapport précise que : "Les solutions anti-gaspillage de Phénix ont eu les impacts suivants en 2019 : 40 millions de repas sauvés en 2020, 67 tonnes de déchets évités, 100 000 tonnes d'émissions de gaz à effet de serre évitées."

Le rapport précise que : "L'investissement et l'accompagnement d'Aviva Impact Investing France ont permis de soutenir et accélérer le changement d'échelle de Phénix via son déploiement en régions et la numérisation des activités." (ibid, p 34)

Néanmoins le rapport ne précise pas la part des investissements détenus par Aviva France.

6. Plan d'amélioration continue

6.1. Limites

6.1.1. De la démarche d'analyse

Intensité carbone : "Nous sommes conscients que l'intensité carbone est un outil présentant quatre principales limites :

- Le périmètre des émissions couvertes ne prend pas en compte le Scope 3 (émissions indirectes dans la chaîne de valeur, en amont et aval), la couverture de données n'étant pas encore suffisamment robuste,



- Les données sont parfois estimées,
- Une baisse d'intensité carbone peut être due à une forte croissance du chiffre d'affaires et non à une réduction intrinsèque des émissions de gaz à effet de serre de l'entreprise.
- L'intensité carbone n'est directement pas liée au processus de production et est influencée par les effets de changes." (ibid, p 28)



Pilier IV | Transparence & Communication

Des enjeux climatiques aux bénéficiaires et clients

1. Format et efforts de présentation de l'exercice

1.2 Structure de publication des informations

1.2.1 Plan type

La structure du rapport reprend l'ensemble des recommandations TCFD ;

1.2.2 Table de concordance

Avec la TCFD, *ibid*, p 42

1.3. Récapitulatifs des KPI, résultats et des objectifs

1.3.1. Liste / tableau des fournisseurs et cabinets de conseil sollicités

Oui, avec le tableau des indicateurs utilisés, *ibid*, p 42.

1.3.2. Liste / tableau des KPI et résultats d'analyses

Oui, *ibid*, p 42.

1.5. Eléments de pédagogie

1.5.2. Sur les outils et les méthodes déployés

- Sur les méthodologies d'alignement : "Les méthodologies d'alignement sont des analyses quantitatives qui comparent la performance climatique d'un portefeuille d'actifs avec des scénarios de trajectoire de température. On peut obtenir de ces mesures un écart ou une compatibilité avec un objectif de température (ex : 1.5°C) et en déduire diverses expressions de résultats dont un score de température. Actuellement, les différents indicateurs présents sur le marché sont le résultat de combinaisons différentes de choix méthodologiques, comme l'a bien mis en évidence le rapport de l'Institut Louis Bachelier¹⁵ en 2020. Il en résulte une forte hétérogénéité d'indicateurs et de résultats, dont l'incertitude est directement liée aux hypothèses utilisées dans les modèles climatiques. Au sein d'Aviva France, nous utilisons différents indicateurs pour mesurer l'alignement de nos portefeuilles." (*ibid*, p 19)

2. Communication sur le climat

2.1. Stratégie de communication (relative au climat)

2.1.1. Stratégie de communication

Parmi ses objectifs, Aviva France entend " Former l'ensemble de nos réseaux de distribution sur les sujets climatiques. Une partie importante de nos investissements (26%) est actuellement gérée en Unités de Compte dont l'allocation dépend en grande partie des préférences d'investissement de nos clients. Afin d'atteindre nos objectifs climatiques, nous devons former au mieux nos réseaux de distribution sur les sujets ESG-Climat. Aviva France doit leur fournir les arguments nécessaires pour réorienter les préférences de nos clients vers des produits compatibles avec l'atteinte de nos objectifs de neutralité carbone. Dès 2022, nous animerons ces premières sessions de formation dans le cadre du groupe de travail « Académie ESG » lancé par Aviva Investors cette année. Nous souhaitons également déployer notre projet Agence Positive à l'ensemble de nos agents généraux en leur fournissant un cadre et les outils pour piloter leur propre politique RSE au niveau de leur activité." (*ibid*, p 14)



2.1.2. Leviers de communication

Voir infra 2.2.1. Relation client

2.1.3. Vérification de la compréhension

- "Aviva France a également fait appel à Marc de Jousseineau, Agent Général d'Assurance afin d'avoir la vision d'un expert client interne. Ses retours ont permis d'améliorer la lisibilité et l'accessibilité du rapport au grand public." (ibid, p 4)

2.2. Conseils financiers sur les produits et services relatifs au climat

2.2.1. Relation client

"Chaque année, les Rendez-vous de l'investissement (RDVI) rassemblent nos courtiers, agents généraux, agents vie, courtiers Afer et collaborateurs Epargne Actuelle sous un format de webinaire. En 2020, nous avons particulièrement insisté sur les sujets liés à l'ESG : transition climatique, préservation des ressources, investissement à impact et amélioration des conditions de vie des individus. Cet évènement nous permet de sensibiliser nos agents sur les réseaux de distribution, et de leur apporter les arguments nécessaires afin d'accompagner les clients à choisir des produits compatibles avec nos objectifs de neutralité carbone.

Aviva Investors a également lancé en 2020 le groupe de travail « Académie ESG » pour former les réseaux de distribution sur l'investissement responsable avec des premières sessions de formation prévues courant 2022. Son lancement fait suite à une enquête menée par le groupe : 45% des conseillers indiquent n'avoir aucune formation sur les sujets ESG alors que 92% d'entre eux estiment l'ESG comme un sujet essentiel pour leur activité.

Dans le cadre de notre stratégie RSE, nous avons lancé le projet Agence Positive, qui consiste à définir et tester un label RSE interne pour cinq de nos agences réseaux en 2021. Cette démarche doit permettre de mobiliser et former nos agents à la RSE, avec pour ambition de déployer ce label aux autres agences Aviva dès 2022." (ibid, p 17)

2.2.2. Connaissance de la préférence des clients

- Sur l'investissement responsable, le rapport mentionne une étude : "L'étude Odoxa-Aviva sortie en 2020 apporte un regard éclairant sur la connaissance des français en matière de placements durables :
 - 62% des Français se disent prêt à investir dans l'ISR, - 7 français sur 10 ont encore des idées fausses sur ce type d'investissement : qui rapporterait moins (52%), qui serait plus risqué (42%), plus compliqué à réaliser (41%),
 - Seuls 32% des français ont déjà entendu parler des placements éthiques en général et de l'ISR en particulier." (ibid, p 11)

+ Voir supra P4 2.2.1 "Former l'ensemble de nos réseaux de distribution sur les sujets climatiques" (ibid, p 14)